

100 % MEILLAC

L'info qui nous rassemble



Dans ce numéro :

PORTE PAROLES : Urbanisme, jeunesse, espace ludique,
école, voirie, finances... - pages 3 à 7

MOULIN À PAROLES : Maisons Fleuries, médiathèque,
Classe 7, cours d'accordéon... - pages 8 à 12

LA PAROLE EST À VOUS : APEEP, comité d'animations,
AMAP, FC Meillac, foyer rural... - pages 13 à 18

PAROLES D'EXPERT : Vigipirate, État civil, la Maison des Services,
portrait, histoire & patrimoine... - pages 19 à 23

Mot du Maire



Comme à notre habitude, le bulletin municipal est l'occasion de nous retrouver. Au cours de cette année 2017, différents travaux et dossiers ont avancé, peut-être pas à la vitesse que nous souhaitions, mais le temps des études et des devis nous imposent leurs rythmes. Malgré cela, les projets initiés depuis le début de notre

mandature progressent. L'effacement des réseaux électriques et téléphoniques est maintenant terminé sur l'ensemble du bourg. L'éclairage public amélioré sur les rues Emile Rouxin et des Mouliniers permet une meilleure visibilité des piétons en leurs assurant une plus grande sécurité. Ce sont les travaux de ralentissement de la première tranche de la rue Mlle de Vautenet qui sont en cours. Nous en avons profité pour effectuer la mise aux normes des trottoirs et de la chaussée. Nous continuerons ces ralentissements pour la tranquillité et la sécurité des habitants et des visiteurs des commerces.

Le pôle périscolaire est commencé. Attendue et promise depuis de nombreuses années, la salle de motricité mutualisée avec le relais parents assistante maternelle de la communauté de communes et l'association de gymnastique permettra une optimisation de cette salle. Le coût de cet ensemble périscolaire, avec les subventions obtenues, sera inférieur au coût du vestiaire du terrain de football. Les maisons du lotissement des Docteurs Pelé seront remises aux locataires début janvier 2018.

Au travers de toutes ces opérations, notre action nous permet de redonner du dynamisme à notre commune. Les finances sont saines et nous permettent d'anticiper les besoins futurs. La mise aux normes du cabinet médical, la rénovation de la salle des fêtes, l'extension des ralentissements de la traversée du bourg, l'aménagement de la place Huet et Peuvrel, la rénovation des routes de campagne. Nous œuvrons pour que vous tous puissiez profiter de ces aménagements. Nous ne souhaitons pas plonger la commune dans les difficultés financières avec des projets onéreux ou irréalistes.

Au sein de la Communauté des Communes, nous défendons notre commune pour qu'elle ne soit pas oubliée dans le développement du territoire. L'obtention de l'implantation du pôle technique est le résultat de notre travail depuis 3 ans. La programmation de cette réalisation a été votée, il nous manque la date d'implantation de cet atelier technique. Il est dommage que cette démarche n'ait pas été soutenue par l' élu communautaire d'opposition.

La hausse des impôts validée par le conseil communautaire correspond aux besoins de financement pour le centre aquatique à Combourg. Je me suis abstenu sur ce vote, considérant que ce financement aurait dû être anticipé.

Nos pensées vont vers tous ceux qui rencontrent des difficultés, dans leur vie de tous les jours, que ce soient par la maladie ou le manque de travail. Nous remercions également les associations pour leur travail et leur implication. Que la réussite accompagne les artisans, commerçants et agriculteurs dans leur travail au cours de cette année 2018.

Je vous présente, au nom du conseil municipal et de moi-même, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Georges DUMAS
Maire de Meillac

Sommaire

... PORTE PAROLES

- Extension et restructuration de la restauration scolaire Page 3
- Révision du P.O.S Page 3
- Dispositif argent de poche 2017 Page 4
- CCAS Page 4
- RIFSEEP Page 4
- Voirie Communale Page 5
- L'espace ludique Page 6
- Les rythmes scolaires Page 6
- Politique jeunesse à Meillac Page 6
- Finances Page 7

... MOULIN À PAROLES

- Le mot de l'opposition Page 8
- Le mot de la majorité Page 9
- 11 Novembre Page 10
- Maisons fleuries Page 10
- Médiathèque Page 10
- Classe 7 Page 11
- Cimetière Page 11
- Ramonage Page 12
- Cours d'accordéon Page 12

... LA PAROLE EST À VOUS

- ACCA de Meillac Page 13
- Association Communale de Pêche Page 13
- A.M.A.P Attitude Page 13
- APEEP de Meillac Page 14
- Basket-Club du Linon Page 14
- Les anciens Combattants Page 15
- Club de la Bonne Entente Page 15
- Comité d'Animation Page 16
- FC Meillac Page 16
- Foyer Rural Page 17
- Gymnastique d'entretien Meillacoise Page 17
- L'Office des Sports de la Bretagne Romantique Page 18
- La Paroisse Page 18

... PAROLES D'EXPERT

- La Maison des Services Page 19
- SAGE Page 19
- SMICTOM Page 20
- Vigipirate Page 21
- l'État civil Page 21
- Histoire et Patrimoine Page 22
- Portrait de commerçants Le Relais de Tournebride Page 23

Horaires de la Mairie

La Mairie est ouverte :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h30,
- le vendredi de 14h à 17h30,
- les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois de 9h à 12h.

Mairie

1 pl Mairie, 35270 MEILLAC

Tél. 02 99 73 02 25

mairie.meillac@orange.fr



Extension et restructuration de la restauration scolaire

La consultation des entreprises s'est achevée fin octobre. En effet, certains lots ont été relancés en raison d'offres plus onéreuses que l'estimation et/ou par manque d'offres concurrentes. Nous connaissons maintenant les entreprises qui vont réaliser les travaux de notre restauration scolaire.



- Lot 1 – Gros œuvre – VRD – démolitions : entreprise BERHAULT pour 227 601,12 € HT ;
- Lot 2 – Charpente et ossature bois – ITE – bardage bois – entreprise DARRAS pour 85 884,44 € HT ;
- Lot 3 – Etanchéité – couverture et bardage zinc : entreprise EITA pour 50 320,50 € HT ;

- Lot 4 – Menuiseries extérieures aluminium et intérieures bois - agencement : entreprise ARTMEN MENUISERIE pour 100 614,42 € HT ;
- Lot 5 – Panneaux isothermes : entreprise VSA Aménagement pour 33 793,28 € HT ;
- Lot 6 – Ouvrages en plaques de plâtres - doublages : entreprise BREL pour 32 329,32 € HT ;
- Lot 7 – Plafonds suspendus : entreprise KOEHL pour 9 990,98 € HT ;
- Lot 8 – Revêtements de sols – faïences : entreprise BREIZH SARAZIN pour 34 798,09 € HT ;
- Lot 9 – Peinture - ravalement : entreprise THIRIAULT pour 14 463,15 € HT ;
- Lot 10 – Installations sanitaires – chauffage – ECS – ventilation : entreprise LE LOUARN pour 97 606,70 € HT ;
- Lot 11 – Electricité – courants forts et faibles : entreprise LUSTRELEC pour 53 303,48 € HT ;
- Lot 12 – Equipements cuisine : entreprise SBCP pour 34 038,68 € HT.

Le coût total de ces lots est de 774 744,16 € HT (929 692,99 € TTC). Quant aux travaux, ils ont débuté en décembre pour 16 mois. La livraison de l'équipement est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2019.

Révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme

C'est fait, le PLU a été approuvé par délibération du Conseil Municipal le 29 septembre. Il est en vigueur depuis le 25 octobre. C'était une gageure de le réviser dans les délais impartis. La commune dispose maintenant d'un outil d'aménagement de l'espace essentiel pour les dix années qui viennent.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'annonce constructive...

Bruno RAMBERT
1^{er} Adjoint





Dispositif Argent de poche 2017

En 2014, les jeunes avaient apporté un renfort aux agents techniques ainsi qu'aux bénévoles de la médiathèque. L'année dernière, encadrés par 2 bénévoles et Jérôme, ils avaient pour mission le montage du kiosque de l'espace ludique. Cette année, c'est la réalisation de jeux pour la cour d'école qui leur a été confiée.

Cet été, Adrien, Sylvain, Steevy, Loïc et Ludmilla, avaient pour mission d'enrichir la cour d'école de jeux au sol et de créer une fresque sur le mur au nom de l'école « La Tribu Arc-en-Ciel ».



Avec quelques pots de peinture et des pinceaux ils ont laissé parler leur imagination et leur créativité. C'est une cour d'école colorée et ludique que les élèves ont pu découvrir à la rentrée de septembre.

Nous tenons à vivement les féliciter pour leur travail.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le 7 octobre s'est déroulé le traditionnel repas du CCAS au relais de Tournebride.

Cette année 214 personnes de 70 ans et + étaient concernées par cet évènement et 120 personnes ont répondu présentes dans la joie et la convivialité.

Comme de coutume, nos chanteurs et chanteuses n'ont pas hésité à prendre le micro et nous faire découvrir leurs talents.

En ce qui concerne le repas de l'année prochaine, celui-ci ne se déroulera peut-être pas à Tournebride puisque Anita et Denis ont décidé d'arrêter leur activité restaurant hôtel à la fin de

4 l'année pour se consacrer à leur nouvelle activité le Food Truck.

Nous tenons à les remercier pour l'accueil, la bonne humeur qu'ils nous ont réservés durant toutes ses années et le plaisir qu'ils ont offert à nos papilles.

Nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent.

Nous vous informons également que devant le succès rencontré par l'animation sur la prévention routière qui a eu lieu le vendredi 9 juin à la salle multisports, nous avons décidé de renouveler une animation de même type en 2018. Le thème n'est pas encore défini. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

RIFSEEP

L'accord de 2016 sur la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations des fonctionnaires (PPCR) prévoit une rénovation profonde des carrières et des rémunérations notamment le régime indemnitaire.

La rémunération des fonctionnaires territoriaux se compose de 2 parties :

Une partie principale déterminée par la situation de l'agent, sur laquelle l'autorité territoriale a peu de prise,

Une autre partie composée de primes et indemnités, appelée régime indemnitaire qui peut être décidée par l'assemblée délibérante et par l'autorité territoriale.

Afin de simplifier le régime des primes et indemnités, celles-ci sont désormais remplacées par le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertises et Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Ce nouveau dispositif indemnitaire se décompose de la manière suivante :

L'indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise (IFSE) versée mensuellement,

Le complément indemnitaire (CI) versé annuellement en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

Nous avons mené une réflexion globale sur l'ensemble des postes et des agents afin de garantir une cohérence du régime indemnitaire et de la généraliser progressivement au fur et à mesure de la parution des textes pour une application au 1^{er} décembre 2016 pour la filière administrative et 1^{er} décembre 2017 pour la filière technique et culturelle.

Sandrine TALES-MERIL
2^e Adjointe



Voirie Communale

L'entretien des routes communales se doit être important car nous disposons d'une grande longueur de voirie. Comme tous les ans, c'est un budget conséquent en investissement que nous réalisons pour cet entretien.

En 2017, nous avons consacré

97 334 € TTC pour maintenir le bon état de ces routes. Nous avons enrobé près de 3 kilomètres en privilégiant les axes les plus parcourus. Des demandes de particuliers ont été réalisées, à leur frais, pour permettre un meilleur accès à leur propriété.



Nous n'oublions pas la sécurité de la traversée du bourg en créant les ralentissements nécessaires à ce fonctionnement. La mise aux normes des trottoirs pour une meilleure circulation des personnes à mobilité réduite était imposée. Le stationnement vertical devant l'école était dangereux. Les études réalisées par le bureau d'études nous ont permis de programmer ce chantier en 3 phases. La première étant située entre la grotte et la mairie. De plus, en fractionnant ce chantier, cela nous permet de percevoir des subventions supplémentaires. Le cout initial de cette première tranche est de 106 000 € TTC avant subventions.



L'effacement des réseaux est maintenant entièrement terminé sur l'ensemble des rues du bourg. Le nouvel éclairage public nous permet des économies sur le fonctionnement puisque les lampes Led ont été choisies. Les utilisateurs des espaces sportifs pourront s'y rendre en profitant d'un éclairage adéquat.



Tous ces travaux réalisés ont été votés à l'unanimité, ce qui démontre de l'importance de ces décisions prises dans l'intérêt général.

En cette fin d'année, je vous présente avec les membres de la commission voirie, mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année qui débute.

Henri RONDIN
3^e Adjoint





Espace ludique

Vous l'attendiez, elle est enfin arrivée ! La tyrolienne a été installée pendant les vacances de la Toussaint. Dès sa mise en service, annoncée sur notre page Facebook, une file d'attente s'est formée pour que chacun puisse l'essayer. Avec envie ou appréhension, petits et grands se sont élancés sur la perche nouvellement installée par Monsieur Le Maire.

L'espace ludique est maintenant doté d'équipements pour toutes les tranches d'âges et l'année qui commence va être l'occasion de consulter les jeunes, dans le cadre de la mise en place d'une politique jeunesse, sur ce qu'ils aimeraient voir intégrer à cet ensemble.



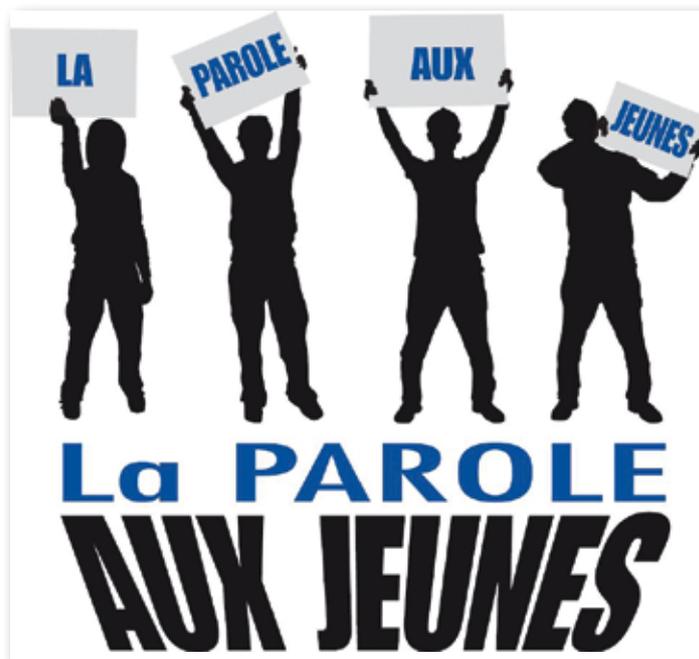
Les rythmes scolaires

Les rythmes scolaires, à nouveau remis en question au niveau national l'été dernier, sont en réflexion pour la prochaine rentrée. Souhaitant agir dans la concertation et l'intérêt des enfants, le conseil municipal avait décidé en juin, de ne pas bouleverser l'organisation de l'école et de rester pour l'année scolaire 2017/2018 à 4 jours et demi.

Depuis septembre, une vase concertation a été lancée, afin de recueillir les avis de tous les acteurs concernés par cette question. Un questionnaire élaboré par la Mairie a été envoyé à toutes les familles en octobre, l'équipe enseignante s'est exprimée au sein du conseil d'école qui s'est déroulé en novembre, ainsi que les représentants des parents d'élèves, la commission Enfance/Ecole/Jeunesse a également émis un avis avant qu'enfin, les agents communaux, intervenants sur les temps périscolaires (garderie, cantine et TAP), ne soient consultés début décembre.

Il semble qu'une tendance au retour des 4 jours se dégage, sans qu'il n'y ait toutefois de majorité écrasante. Les avis sont en effet très partagés et seul le conseil municipal pourra entériner une décision en janvier et proposer à l'inspection académique des nouveaux horaires pour la rentrée 2018/2019.

Politique Jeunesse



Comme annoncé lors du précédent bulletin, la commission Enfance/Jeunesse a invité le samedi 16 décembre dernier les 174 jeunes meillacois, âgés de 11 à 17 ans, à une matinée d'échange. Autour d'un petit déjeuner, ils ont pu rencontrer les 12 élus présents, assister à une présentation du PIJ (Point Info Jeunesse de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique) et s'exprimer sur les 5 thèmes qui leurs étaient proposés : citoyenneté, culture, sport et loisir, environnement et cadre de vie, Europe et échanges internationaux.

Ce moment a été riche d'enseignement et nous espérons poursuivre cette démarche avec les jeunes qui le souhaite. Nous vous tiendrons bien sûr informés des projets qui pourraient en découler.

Bonne et heureuse année 2018 à tous.

Sarah DENISOT
4^e Adjointe



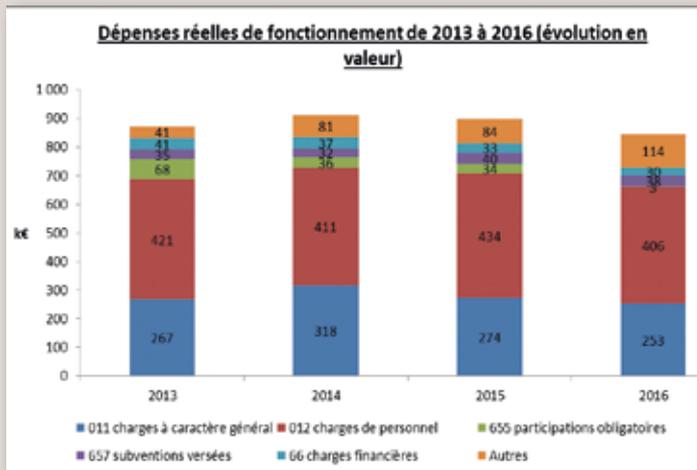


Point finances

L'année 2017 qui s'achève est placée sous le signe de la production littéraire sur le thème financier. Ainsi dans le bulletin n° 6 du 1^{er} semestre 2017, un document édité par le trésor public de Tinténiac portant sur des éléments financiers de la commune était présenté. Nous avons à présent à disposition des meillacois en mairie, une présentation financière portant sur la période 2013 -2016 spécifique à chaque commune

et éditée par la Communauté de Communes de la Bretagne romantique. Si les sujets financiers sont parfois rébarbatifs et difficiles à vulgariser, cette présentation à l'avantage d'expliquer les différents indicateurs et de proposer une comparaison avec la moyenne des communes de taille équivalente.

Le premier chapitre de ce document porte sur la section de fonctionnement. Un extrait de ce texte est explicite « Les dépenses de fonctionnement ont atteint un pic en 2014 à 914 k€. Depuis 2014, les dépenses baissent de manière continue ». Les ressorts de cette évolution favorables à notre commune sont détaillés dans les bulletins n° 2 du 1^{er} semestre 2015 et n°5 du 2^{ème} semestre 2016.



Le 2^{ème} chapitre porte sur la fiscalité de la commune. Il précise que les différents taux des taxes communales sont restés identiques sur la période 2013 à 2016. Ainsi la taxe d'habitation est restée à 15,30 %, la taxe sur le foncier bâti est restée à 17,30 % et la taxe sur le foncier non bâti est restée à 40,14 %.

Cette stabilité permet de baisser la pression fiscale comme le montre l'évolution de l'indicateur sur la capacité contributive des taxes ménages. Cet indicateur correspond au rapport entre le montant des taxes par habitant sur le revenu moyen par habitant. Ce dernier est passé de 2,35 % en 2013 à 2,28 % en 2016. L'évolution peut paraître faible, mais elle a l'avantage d'être favorable aux ménages à un moment où l'état pressure les collectivités et certaines catégories de la population.



Le 3^{ème} chapitre porte sur l'autofinancement de la commune. Un nouvel extrait synthétise au mieux le contenu de ce chapitre « sur la période 2013 – 2016, les épargnes ont progressé continuellement sur la période et atteignent leur plus haut niveau en 2016 ». Un article du bulletin n° 4 du 1^{er} semestre 2016 détaille les éléments relatifs à l'autofinancement de la commune.

Il convient cependant de noter que le projet conséquent financièrement d'agrandissement de l'école publique va induire une inflexion dans la courbe de progression de l'autofinancement.

Le 4^{ème} chapitre porte sur l'investissement et l'emprunt. Ce chapitre nous enseigne qu'avec des dépenses d'équipement maîtrisées, la commune a été en mesure de mener plusieurs projets tels que : la rénovation de l'église, de l'éclairage publique, d'entretien de la voirie et du patrimoine (mur de la mairie, toiture de l'école), l'aménagement d'une zone ludique, l'aménagement du bourg pour la sécurité des piétons, les tribunes du stade de football, la réfection des portes de la salle de sport ainsi que la décoration intérieure de cette dernière.

Le capital des emprunts remboursés s'élève sur la période à 282 748 €. L'emprunt de 150 000 € pour le cabinet médical n'obéra donc pas le désendettement de la commune.

	2013	2014	2015	2016
Dépense d'équipement	506 525 €	289 812 €	324 306 €	574 414 €
Remb. de la dette	69 482 €	72 807 €	74 798 €	65 660 €
Emprunt réalisé	0 €	0 €	0 €	0 €

Enfin, le 5^{ème} chapitre traite de l'endettement de la commune. La capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires à la commune pour rembourser l'intégralité de sa dette si elle y consacrait chaque année la totalité de sa capacité d'autofinancement brute) est passée de 3,1 ans en 2013 à 1,3 ans en 2016 ce qui nous place assez loin du seuil de prudence qui est fixé à 7 ans. Concomitamment et de manière logique, l'encours de dette est passé de 489 €/habitant en 2013 à 360 €/habitant en 2016. Le détail des emprunts de la commune est donné dans le bulletin n°3 du 2^{ème} semestre 2015.

Le 6^{ème} chapitre traite les reversements communautaires. Il convient préalablement de préciser que les comptes de la commune et ceux de la Communauté de Communes sont totalement séparés et couvrent des compétences bien disjointes définies par la loi. Ils sont alimentés chacun par leur propre fiscalité. Ainsi, concevoir de régler un taux en fonction de l'autre est non seulement une méconnaissance totale des rouages des collectivités locales et équivaudrait à faire payer les meillacois pour l'ensemble de la Communauté de Communes.

Nous pouvons voir dans ce chapitre l'attribution de compensation (reversée par la commune de Meillac à la Communauté de Communes) passer de 33 k€ en 2015 à 62 k€ en 2016 suite au transfert de l'instruction des permis de construire et du SDIS (syndicat départemental d'incendie et de secours).

Cette présentation financière éditée par la Communauté de Commune de la Bretagne romantique est complète et n'a pas pu être intégralement présentée dans cet article. J'invite donc les meillacois désireux de s'informer plus amplement à venir en mairie.

Tous les membres de la commission finance vous souhaitent prospérité, santé et bonheur pour 2018.

Yves Afchain
5^e adjoint

Ouverture Transparence **MEILLAC** **AVENIR** Collectif

Le mot de l'opposition

A l'occasion de cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux, que 2018 soit synonyme de bonheur, de santé de joies familiales et de réussites personnelles et professionnelles. Par la présente nous venons vous faire part de nos réflexions et actions au sein des conseils municipaux et communautaires.

En premier lieu notre pensée va vers notre ami Francis Plihon. Engagé depuis le 13 mars 1977 dans la vie politique locale en tant que Conseiller ou Maire de notre commune. Il nous a quitté cette année. Nous regrettons beaucoup son absence car sa bienveillance, son sens de la conciliation, sa patience et son sens de l'intérêt général permettaient de faire progresser notre Commune. Nous saluons ses 37 années d'engagement de vie publique

Plusieurs décisions prises dans le cadre communal ou intercommunal nous laissent perplexes.

■ Nous souhaitons évoquer le choix de la majorité municipale d'augmenter de 20 % la part intercommunale de la taxe d'habitation. Pour cela il est nécessaire de bien comprendre que les fiscalités communales et intercommunales sont étroitement liées. La majorité a choisi de maintenir un taux important de reversement vers les communes en accentuant la charge fiscale. Nous n'adhérons pas à ce projet et nous souhaitons à l'avenir que les hausses fiscales intercommunales soient compensées par des baisses communales.

■ A l'heure où vous lirez ces lignes nous espérons que les travaux concernant l'école seront commencés. Si dans ce dossier nous approuvons le concept général nous aurions souhaité un démarrage beaucoup plus rapide des travaux. Les élèves auraient ainsi pu déjà bénéficier d'une salle de motricité. Nous avons également sans succès contesté l'extension sur le parking actuel. Nous aurions préféré

une extension vers le terrain multisport. Cette solution aurait permis de faciliter les cheminements des piétons et des véhicules. Le projet aurait été plus fonctionnel, plus harmonieux, et moins coûteux. Aujourd'hui, nous constatons des retards dans l'avancée du dossier et des surcoûts liés à cette extension.

■ Nous avons approuvé l'achat du bâtiment du Foyer Rural. La majorité souhaite transformer ce bâtiment ce que nous désapprouvons. Nous pensons qu'il doit garder sa forme actuelle pour continuer d'être utilisé par les écoles et les associations. La construction d'une salle multifonction pourrait être envisagée sur un terrain plus dégagé afin d'éviter les nuisances sonores pour les riverains et les problèmes de circulation.

■ Enfin vous êtes un certain nombre à nous demander des informations concernant le licenciement de la secrétaire générale. Nous pouvons vous annoncer que ce dossier a connu divers rebondissements avec, notamment, en décembre 2016 un jugement du tribunal administratif annulant l'arrêté de licenciement et assignant la mairie à réintégrer sous un mois l'agent communal avec une prise en compte de la totalité de ses droits. Au final, au mois d'avril 2017 un protocole a été acté entre les deux parties. Au-delà du coût humain, le coût financier n'est pas négligeable pour notre Commune...

Au niveau intercommunal c'est avec beaucoup de plaisir que nous sommes allés à l'inauguration de la piste d'athlétisme et que nous constatons le début des travaux du nouvel espace aquatique à Combours. Ces équipements vont permettre de mieux accueillir nos collégiens et lycéens ainsi que les adhérents des associations sportives.

Nous vous renouvelons nos vœux de bonheur pour l'année 2018.

Agir pour Meillac, *UNE VOLONTÉ COMMUNE*

Le mot de la majorité

Chères citoyennes et chers citoyens de Meillac. nous voici maintenant réunis autour de ce rendez-vous auquel vous êtes maintenant habitués, le 100% MEILLAC, journal d'information municipal relatant la vie et les activités de la commune.

Pour commencer parlons un peu finances. Celles de la commune se portent bien. Nos dépenses de fonctionnement ont baissé de 3.4% depuis notre arrivée, ceci malgré une nette hausse en 2014 où il nous a fallu solder des passifs de l'exercice précédent. Nos excédents budgétaires résultants de notre politique responsable et économe sont en augmentation. Fidèles à nos engagements de campagne, les taux de taxes immobilières restent inchangés sur ces trois dernières années, l'augmentation notable de l'imposition locale est due aux changements des bases de calcul initiés par la nouvelle politique nationale. Pour l'heure, tous nos investissements ont été financés sans recours à l'emprunt, d'où la baisse constante depuis 2013 de l'encours de dette de la commune par habitant. Le taux moyen de l'épargne de la commune lui aussi calculé par habitant est en très nette augmentation, une fois encore, notre rigueur en matière de gestion financière nous permettra de financer plus d'aménagements pour la commune.

Certains s'interrogent encore à propos de la révocation de l'ancienne secrétaire générale de mairie. Abusés par des colportations tant malveillantes que mensongères, il nous faut ici rétablir les faits. Les instances disciplinaires, nous ont donné raison à l'unanimité sanctionnant les manquements et fautes professionnelles caractérisées. Ensuite le tribunal administratif a été saisi pour se prononcer sur la forme et sur le fond du dossier, rien à dire sur le fond, en revanche, suite à une erreur de distribution du courrier de la part de la poste, le tribunal a prononcé l'annulation de l'arrêt sur la forme. L'opposition actuelle s'inquiète du coût humain, nous préférons constater le gain humain en termes de bien-être au travail et respect des droits et de la dignité des salariés de la commune. Si la majorité précédente avait pris ses responsabilités, nous n'aurions jamais été obligés d'en arriver à de telles extrémités. Quant aux indemnités versées, elles ne

sont la résultante que du strict respect du droit du travail, nous en connaissons l'enveloppe, et sont largement compensées par les économies réalisées par la suite.

L'aménagement du bourg se poursuit, un nouvel éclairage public, plus moderne plus lumineux et énergiquement plus sobre éclaire maintenant le bourg. Les tant attendus aménagements pour ralentir la vitesse des automobiles traversant le bourg, vont voir le jour, les travaux vont commencer en cette fin d'année, des plateaux de ralentissement vont pousser à chaque entrée et dans le bourg.

L'achat du foyer rural est finalisé, nous prévoyons un agrandissement de celui-ci afin de répondre aux besoins de tous. C'est une ambition mesurée, qui nous permettra, à partir d'une installation existante, d'avoir une salle des fêtes en capacité d'accueillir toutes les manifestations de la commune. La construction d'une nouvelle salle n'est pas envisageable de notre point de vue, pour au moins deux raisons : d'une part un tel investissement (environ un million et demi d'euros) grèverait le budget pour au moins deux mandats et limiterait tout projet futur et d'autre part, le PLU ne permet pas l'implantation d'un tel équipement. Seule cette solution, pourra nous permettre de continuer à investir dans des aménagements pour tous. Notre ambition restant toujours et encore, le bien commun.

L'ambiance au conseil municipal est bonne et bienveillante. Les inévitables débats résultants de divergences de points de vue, mais indispensables à la démocratie, n'entachent pas la sérénité des travaux. Vos élus d'Agir pour Meillac sont en constante réflexion pour défendre l'intérêt général, l'intérêt des meillacois. Le dialogue est constant entre nous, l'intégrité et la transparence sont notre leitmotiv au quotidien.

Enfin toute l'équipe de la majorité Agir pour Meillac, vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, avec une pensée particulière pour nos concitoyens fragilisés touchés par l'adversité, la maladie, la privation d'emploi, et le souhait d'une année 2018 répondant à tous nos espoirs de bonheurs, de joies d'amour et de santé.

11 novembre 2017

C'est sous une légère pluie que s'est déroulée la cérémonie du 11 novembre. En présence d'enfants, les portedrapeaux ont rendu hommage à ces combattants de la grande guerre. M le Maire a, dans son discours, rappelé l'importance de ces journées de commémoration, le souvenir de ces hommes tombés pour nos libertés actuelles.



Maisons Fleuries

Le concours des maisons fleuries a permis aux membres du jury de voyager dans le monde des fleurs et des jardins le 8 juillet. Ces personnes ont pu admirer le travail réalisé par les concurrents, en appréciant la beauté des compositions offertes à leurs yeux.

La remise des prix a eu lieu le 14 octobre. Les amoureux et amoureuses des fleurs ont reçu en récompense une plante d'extérieur (pittosporum) ainsi qu'un bon d'achat à valoir dans une jardinerie.

Nous remercions tous les participants et les membres du jury pour leur investissement, en particulier Mme SAMSON Maryline qui participe régulièrement à ce jury.



Mediathèque Municipale

Nouveau

La médiathèque de Meillac cette année participe au prix des Lecteurs lancé par la médiathèque de Bonnemain. Le lancement a eu lieu **le dimanche 5 novembre à Bonnemain** avec une ancienne libraire qui nous a fait découvrir la liste des livres sélectionnés :

- La nuit des béguines Aline KINER (Liana Levi)
- La tresse Laetitia COLOMBANI (Grasset)
- La femme à la mobylette Jean-Luc SEIGLE (Flammarion)
- Point cardinal Leonor de RECONDO (Sabine Wespieser)
- Les huit montagnes Paolo COGNETTI (Stock)
- The underground railroad Colson WHITEHEAD (Albin Michel)

Pour participer à ce prix, c'est simple : Après avoir lu au moins 5 des 6 romans préférés, vous avez juste à faire connaître, par vote, vos 3 romans préférés avant début juin 2018.

Bénévoles :

L'équipe souhaite la bienvenue à deux nouvelles bénévoles : Isabelle et Servane.

Nous remercions chaleureusement celle qui nous quitte.

Si vous souhaitez participer à la vie de la médiathèque en étant bénévole, n'hésitez pas non plus à passer en discuter à l'accueil de la médiathèque.

Des animations à la Médiathèque :

L'association L'art aux champs est venue exposée à la Médiathèque du mercredi 4 octobre au samedi 18 novembre 2017 10 oeuvres dont le thème était « Ce qui est essentiel pour vivre, après la guerre... » visibles pendant les heures d'ouverture. Les enfants de l'école primaire ont eu l'opportunité de poser des questions directement aux artistes lors d'un après midi de rencontre.

Nos animations sont gratuites et ouvertes à tous, en fonction des âges parfois.



Anne-Sophie explique son triptyque aux enfants de l'école de Meillac

Les dates de reprises pour les ateliers Bricolage, Ludolire et Tout-petits lecteurs seront indiqués sur le site de la mairie.

Coup de coeur de l'équipe :



L'adoption de Zidrou et Monin, Bande dessinée, 2017

Lorsque Qinaya, une orpheline péruvienne de 4 ans, est adoptée par une famille française, c'est la vie de tous qui est chamboulée. Mais pour Gabriel, ce sera encore plus compliqué : il lui faudra apprendre à devenir grand-père, lui qui n'a jamais pris le temps d'être père. Gabriel et Qinaya vont peu à peu nouer des liens que même le vieux bourru était loin d'imaginer.

Sous le coup de crayon délicat de Monin, Zidrou nous offre un album touchant qui fait la part belle aux relations intergénérationnelles, s'attardant sur les liens qui unissent aussi bien Qinaya et son grand-père que ce dernier et son fils, une relation quelque peu compliquée d'ailleurs.

Retrouvez ce livre dans votre médiathèque.

La médiathèque aux horaires habituels : mercredi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30, vendredi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h. L'adhésion est fixée à 10 euros par an, la consultation sur place étant gratuite.

**Renseignements et contacts: 02 99 73 00 82
ou mediatheque.meillac@gmail.com**

Classe 7

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette journée de rencontre. C'est dans une ambiance agréable et festive que chacun des présents a pu profiter de ce moment. Après la cérémonie au Monument aux morts, la traditionnelle photo, un vin d'honneur était offert par la municipalité. Il a été proposé aux 89 convives un repas de belle qualité et le soir, un buffet campagnard. Nous espérons tous vous revoir en 2027 pour passer de nouveau un bon moment.

Les organisateurs.



CIMETIERE Reprise de Concessions



Depuis le 25 Octobre 2017, la mairie a engagé une procédure de reprise de concessions abandonnées. Le 27 novembre 2017 à 10h00 au cimetière, des constats d'abandon des dites concessions ont été établis. Nous invitons les descendants, successeurs et éventuellement les personnes chargées de l'entretien à se mettre en relation avec la mairie pour d'éventuelles informations.

Si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droit. Cela devient toutefois difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant-droit connu. A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement.

La solution consiste pour les communes à mettre en œuvre la procédure de reprise, légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales. En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès-verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans, la commune pourra reprendre les terrains.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables au cimetière, en Mairie et sur le site internet de la commune, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé. Les sépultures concernées sont également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et leur permettre de se manifester. Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure. Les travaux à effectuer pourront être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture ; un simple fleurissement sur un monument en état délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.

Le ramonage des conduits de cheminées, c'est de saison !

Les jours se rafraîchissent et vous pensez à faire une flambée dans la cheminée ? Mais avez-vous pensé au ramonage de son conduit ? En ville comme à la campagne, il est obligatoire de les faire nettoyer régulièrement par un professionnel reconnu. Le règlement sanitaire départemental - consultable en préfecture ou en mairie - définit les dispositions applicables dans votre commune. Il y est prévu en général deux ramonages par an pour les conduits de fumée en fonctionnement, dont un en période de chauffe.

S'adresser à un professionnel reconnu

Afin d'éviter toute mauvaise surprise, faites appel à un spécialiste certifié par l'Organisme professionnel de qualification et de classification du bâtiment (OPQCB) et demandez plusieurs devis à différents professionnels. Sachez également qu'à l'issue de l'intervention, le ramoneur doit vous délivrer un certificat attestant de sa prestation et de l'entretien du conduit de votre cheminée sur toute sa longueur ; il sert de justificatif auprès des assurances.

Qui doit payer le ramonage ?

En principe, le ramonage incombe à l'utilisateur de la cheminée :

- vous êtes propriétaire de votre logement, c'est à vous d'entretenir la cheminée
- vous êtes locataire : le ramonage des conduits de fumée est une charge locative rappelée généralement dans le contrat de bail. Le propriétaire bailleur peut se charger de faire ramoner les conduits de cheminées. Dans tous les cas, les frais engagés sont à votre charge.
- Vous habitez dans un immeuble en copropriété : l'entretien est à la charge des copropriétaires, divisible selon leur nombre.

Le ramonage est-il obligatoire ?

Oui, le ramonage est obligatoire. Selon La fédération française de l'assurance, le défaut de ramonage constitue une contravention sanctionnée par une amende de troisième classe pouvant aller jusqu'à 450 euros. Par ailleurs, si vous ne respectez pas cette obligation, l'indemnité d'assurance peut être réduite en cas de sinistre.

Un véritable enjeu de sécurité

Le ramonage de votre cheminée constitue un enjeu pour votre sécurité et celle de votre entourage. Un défaut d'entretien peut provoquer l'émanation de monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore responsable chaque année en France de 300 décès et de 6 000 intoxications. Il peut également être à l'origine d'un incendie susceptible d'engager votre responsabilité civile, voire pénale, s'il fait des victimes.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50

12 info@mce-info.org - www.mce-info.org

Cours d'accordéon diatonique à Meillac.



Depuis près de 40 ans, l'association de la Bouèze (loi 1901) collecte, fait vivre et transmet le patrimoine musical de Haute-Bretagne. L'association ne cesse de voir croître le nombre de ses élèves. Il est passé de 90 en 2009 à plus de 450 pour cette rentrée 2017.

L'enseignement est le volet le plus important de l'association. La Bouèze forme tout au long de l'année les élèves à la musique, au chant, à la danse et à l'art de conter dans le cadre de cours, d'ateliers ou de stages. Elle est implantée dans une trentaine de communes d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor. Meillac constitue donc un nouvel élément de construction pour La Bouèze.

Les cours qui comptent 8 élèves, se déroulent dans la salle de réunion située au dessus de la poste, le lundi à partir de 16h. Ouverts à tous les âges, enfant comme adulte, débutant ou non, ils sont plutôt collectifs, privilégiant les groupes de trois élèves. L'enseignement se fait dans la bonne humeur et est basé sur l'acquisition à l'oreille du répertoire et du rythme. La connaissance du solfège n'est absolument pas le passage obligé pour apprendre à jouer d'un instrument.

Les cours sont assurés par Tangi Pénard, musicien bien connu dans le pays et réputé tant pour la qualité de son enseignement que pour ses prestations en concert et fest-noz.

Bercé dans le milieu musical, surtout breton, depuis son plus jeune âge, Tangi est un passionné de musique, de traditions et un amoureux inconsidéré de sa Bretagne natale. Joueur de clarinette dès l'âge de 12 ans, il s'attaque à la bombarde 2 ans plus tard avec comme divers enseignants C. ARRON, S. HARDY et E. HAMON. Influencé par la musique de l'Est de l'Europe et les sons traditionnels, son jeu musical vogue entre mélodie et improvisation.

Depuis quelques années il anime divers ateliers et stages de musique dans l'Ouest. Sa participation sur divers CD ajoute au gré du temps des cordes à son arc. Friand de partager sa musique, il remplace occasionnellement des musiciens dans différents groupes. Tangi est également fondateur de plusieurs groupes de musique: DEOMP, SONAJ, TAPAGWEN, GWENVIDIK, AR BOURSOU, ...

Ses différentes formations :

SONAJ (fest-noz), DORIS (chant maritime), Duo Cadet/Pénard (musique Irlandaise), TAPAGWEN (fest-noz). Duo Lemou/Pénard (fest-noz répertoire Haute Bretagne), KORRIGANED (en invité)

Il est encore possible pour de s'inscrire et de commencer début janvier pour deux trimestres. La participation est de 98 euros par trimestre avec une cotisation annuelle de 18 euros à l'association.

Pour tout renseignement:

Association La Bouèze: 02 23 20 59 14

contact@laboueze.bzh - www.laboueze.bzh

Tangi Pénard : 06 23 04 24 33 - www.tangi.sitew.com

«Sans la musique, la vie serait une erreur» (F. Nietzsche)

Association Communale de Chasse Agréée de Meillac



Ce début de saison a été marqué par la disparition de Michel PEUVREL qui a œuvré pendant de nombreuses années au sein du bureau de l'ACCA. Nous avons une pensée pour lui et sa famille.

En date du 2 décembre 2017, les prélèvements en battue comptabilisent 25 sangliers et 8 chevreuils, ce qui laisse présager une fin de saison exceptionnelle.

Après la fermeture, nous nous retrouverons autour des planches à palet pour un concours, le 5 mai 2018 sur le parking du terrain de foot. Nous vous espérons nombreux à la pêche du 2 juin 2018 à l'étang du Bourg, qui sera suivie du repas annuel.

La prochaine assemblée générale se déroulera quant à elle, le 24 juin 2018 à la médiathèque.

Le bureau et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Le Président,
Anthony BEAUTE**

Association Communale de Pêche



Si la pêche est une passion pour vous, vous pouvez venir rejoindre les 200 adhérents de notre association. Vous pourrez profiter de 5 étangs pour pratiquer votre loisir favori. L'association de pêche réalise de nombreux lâchers tout au long de l'année.

Cette année, la municipalité a entrepris des travaux à l'étang de la ville Clérot. Un relevage de berges était nécessaire pour le bon état halieutique de l'étang. A l'étang de Villeneuve, c'est une haie bocagère qui a été plantée, ce qui permettra d'apporter dans les années à venir, de l'ombre sur ce plan d'eau très ensoleillé.

Les membres du bureau et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, en espérant vous retrouver parmi nous sur nos lieux de pêche.

A.M.A.P Attitude

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

L'association d'adhérents « consomm'acteurs » AMAP Attitude, proche de chez vous, propose chaque semaine des paniers de légumes biologiques



Son objectif est une action de **proximité** qui permet aux consommateurs de la commune de s'approvisionner en **légumes frais, bios, de saison**, de manière **hebdomadaire ou par quinzaine** ; cette organisation permet de soutenir un petit paysan du territoire, de livrer des paniers sans intermédiaire et sans emballage le tout dans un souci de qualité alimentaire et environnementale.

Par le biais d'un contrat il vous est fourni des légumes, mais aussi en complément des œufs, des fraises et bientôt des poulets de chair ; cette offre est exclusivement réservée aux adhérents.

Pour nous rejoindre, adhérez à l'association et engagez-vous sur une période de 6 mois ou 1 an pour 1 panier hebdo ou 1 panier quinzaine.

Aujourd'hui plus de 110 adhérents ont rejoint l'AMAP Attitude ; il est possible de venir nous voir et se renseigner durant les jours de distribution, en nous rencontrant le mercredi matin sur l'exploitation (en prévenant par téléphone), ou en prenant contact avec Sylvain Marmignon le maraîcher partenaire de notre association.

Distribution des paniers de **18h30/19h30** sur les communes de :

- **ST DOMINEUC** - Salle polyvalente chemin du canal le Lundi
- **MINIAC MORVAN** - Espace Bel Air le Mercredi
- **MEILLAC** - 17, r Melle de Vautenet (ancienne école privée) le Jeudi

Contacts : Sylvain Marmignon
Le Haut de la Lande-35270- BONNEMAIN
Tél : 06 82 80 67 97 -

Mieux connaître l'association :
amap.attitude@yahoo.fr, Amap.attitude.over-blog.com
<https://www.facebook.com/amap.attitude/>

APEEP de Meillac

L'association des parents qui bougent pour nos enfants

« Voici la nouvelle équipe 2017/2018 » :

Ludovic LELOUP - membre / Gisèle LAMY - membre / Nathalie JULES - Secrétaire adjointe / Karine RABOLION - Présidente
Arnaud HORVAIS - Vice-Président / Leïna THUAL - membre
Servane CIPOIRE - Secrétaire / Nathalie PERIAUX - Trésorière
et Nadège PAVEC - Trésorière adjointe.

Cette année, un nouveau Challenge pour l'APEEP.

Il est envisagé de faire partir à l'Île de Ré, les 120 élèves de l'école élémentaire pour une initiation au catamaran et à la pêche sur 3 à 5 jours.

Cette sortie scolaire revient à 37 000 €. Aussi, afin de permettre à TOUS les enfants de participer à ce projet, il est nécessaire pour nous de collecter des fonds et d'alléger la part restante à la charge des familles. La vente de sapins et la TOMBOLA réalisées lors de la Braderie, le 03 décembre dernier fut un énorme succès (Un grand merci à notre Sponsor « **ADS Loisirs** » pour les 3 premiers lots). Mais il reste encore beaucoup à faire, alors MOBILISONS NOUS...

News FLASH : Grande collecte des papiers et journaux dans notre école en partenariat avec le SMICTOM.

2 différentes bennes placées derrière l'école maternelle, une pour les papiers installée toute l'année depuis début octobre 2017 et une pour les journaux mise à disposition 1 à 2 fois dans l'année (les dates seront annoncées 2 semaines avant).

Les bénéficiaires résultants des tonnes de papiers et journaux collectés serviront à financer les projets pédagogiques de l'école (sorties scolaires, spectacle, matériel...). Le recyclage des journaux est plus intéressant financièrement (70€/tonne de journaux collectés) ; c'est pourquoi ils sont collectés à part des autres papiers.

L'association vit pour les enfants, mais elle vit par **les parents volontaires et bénévoles**, qui participent à de multiples niveaux dans l'association. Même si vous avez peu de temps disponibles, n'hésitez pas à nous rejoindre, car chaque contribution est appréciable et appréciée, et vous pourrez constater l'excellente ambiance qui règne autour de chaque événement !

Je me permets également de remercier les membres qui nous ont quittés: un grand, un énorme merci pour votre investissement, votre dévouement, votre générosité et la touche personnelle que vous avez **apportée durant ces dernières années... !**

Toute l'équipe de l'APEEP et moi-même espérons que cette nouvelle année nous permette, grâce à la participation de chacun, de faire aboutir tous nos projets... « **Notre richesse réside dans votre soutien.** »

Ci-dessous les différentes manifestations pour l'année scolaire 2017/2018 :

■ CARNAVAL le Samedi 24 mars 2018

Venez tous déguisés pour notre défilé annuel

■ CONCOURS DE PÊCHE le Dimanche 1^{er} Avril 2018

Pendant que certains pêcheront, d'autres seront à la recherche des chocolats de Pâques

■ FÊTE DE L'ÉCOLE le Dimanche 24 juin 2018

Jeux, jouets, spectacles des enfants, restauration
Une superbe journée adorée et attendue par TOUS

BASKET-CLUB DU LINON



Le Basket club du Linon est une entente entre les clubs de Pleugueneuc et Meillac pour permettre à tous nos joueurs de pouvoir avoir une équipe et ainsi évoluer

en championnat. Nous faisons partie d'une Coopération Territoriale de Club (CTC), pour laquelle nous avons été évaluée en fin de saison sportive dernière et qui a été renouvelée pour 4 ans. C'est cette CTC qui permet à nos joueurs d'évoluer en championnat à leur niveau mais surtout pour s'amuser et se faire plaisir toujours dans un bon esprit.

Le basket club du linon compte encore cette année environ 180 licenciés. Ce nombre important nous permet d'avoir 15 équipes engagées en championnat départementale, ainsi qu'une section pour les tous petits : le baby basket (5-7 ans) mais aussi une section loisir (+ 18 ans, débutant ou ancien joueur).

Nos 15 équipes évoluant en championnat, jouent tous les week-end soit sur la salle de Pleugueneuc ou Meillac, n'hésitez pas à venir les encourager. Les résultats sont au rendez-vous dans les différentes catégories. En espérant des montées en janvier et pourquoi pas en fin de saison pour nos équipes séniors.

Cette année nous avons accueillis un entraîneur (Simon Breton) qui se charge des entraînements de nos 2 équipes séniors mais aussi de nos 2 équipes U17. Merci à lui et nous espérons que le reste de la saison se déroulera comme elle l'a été jusque-là.

Le club s'associe également avec l'OSBR, via Véronique Perrin, pour proposer des stages à nos joueurs durant les vacances scolaires mais aussi des formations pour aider nos bénévoles à mieux intervenir auprès de nos jeunes joueurs.

Une éducatrice sportive, mise à disposition par les mairies de Meillac, St Pierre et Lanhélin, entraîne nos jeunes pousses. Merci à elle.

Nous tenons à remercier toute notre équipe de bénévoles (dirigeants, entraîneurs, techniciens, coachs...) qui nous permet d'être un club structuré mais également familial. Sans vous nous ne pourrions pas faire tout ce que nous faisons actuellement.

Le basket club du linon organise comme chaque année son repas annuel (février ou mars 2018), son tournoi des familles (juin 2018), son assemblée générale, mais nous proposons également à nos adhérents d'assister à des matchs d'équipes du département évoluant en nationale 2 mais aussi à des matchs handibasket.

Si vous avez envie de venir pratiquer du basket, ou que vous êtes un ou une ancien(ne) pratiquant(e) et souhaitez transmettre aux plus jeunes, vous êtes les bienvenus ! Nous cherchons toujours de nouveaux bénévoles pour apporter du sang neuf et de nouvelles idées.

Karine RABOLION

Présidente pour l'APEEP de Meillac

Les Anciens Combattants

Section C.A.T.M. - OPEX - Veuves - Citoyens de la Paix

Le 11 novembre 2017, la Section des Anciens Combattants a commémoré l'Armistice de la grande et première guerre mondiale 1914/1918.

Pendant ce conflit au cours de l'année 1917, 10 soldats de Meillac sont tombés au front ou décédés des suites de blessures. Ceux-ci âgés de 21 à 42 ans ont donné leur vie pour la France. L'appel de ces hommes ainsi que la lecture du message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et Victime de Guerre) ont été faits par deux enfants de l'école devant le monument aux morts. Ont été également énoncés les noms des militaires Français morts au cours d'opérations extérieures en 2017.



Les cérémonies patriotiques des 8 mai, 11 novembre et 5 décembre sont là pour ne pas oublier ces périodes difficiles vécues par tous ces soldats, leurs familles et la population en générale.

Le Dimanche 9 juillet a été organisée la journée de détente de la section à laquelle ont participé une vingtaine de personnes. Ce genre de manifestation est ouvert à tous.

Il est lancé un appel à tout citoyen, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, pour rejoindre la Section afin de maintenir le souvenir de tous ces soldats morts pour la patrie et pour que les générations actuelles et futures n'oublient pas le sacrifice de ces hommes.

L'assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 27 janvier 2018.

Merci à la municipalité pour sa participation et son soutien.

**Le Président de la Section,
Henri COBAT**

Club de La Bonne Entente Meillac



Au cours de l'assemblée générale du 05 janvier 2017, nous avons élus le nouveau bureau de l'association.

Présidente : M^{me} PLIHON Yvonne
Vice-Président : M. RONCIER Daniel
Secrétaire : M^{me} HARAND Madeleine
Secrétaire-adjoint : M^{me} HOMO Rachel
Trésorier : M. WILLOT Michel
Trésorier-adjoint : M. LHERMITTE Guy

Vous pouvez vous adresser à ces personnes pour venir nous rejoindre au club. De nouvelles personnes et de nouvelles idées seront toujours les bienvenues. Nous nous retrouvons tous les jeudis après-midis pour partager un moment de convivialité. Les jeux de cartes, les palets et les jeux de société sont de sortis, accompagnés de petits plaisirs, chocolat chaud, café, brioche.

Un concours de belote aura lieu à la salle du Foyer Rural le 14 février 2018, un autre aura lieu dans cette même salle le 18 avril 2018.

Nous participons également à des rencontres cantonales et départementales, ou nous retrouvons d'autres clubs, toujours dans cet esprit de rencontre. La première sortie sera la fête de l'amitié à MEZIERES SUR COUESNON le 12 juin 2018. A cette occasion, nous pourrions disposer d'un car pour nous y rendre.

Une fête champêtre aura lieu le 7 septembre 2018 autour de l'étang de la Ville Clérot à MEILLAC.

Comme vous le constatez, les activités sont nombreuses avec un accueil chaleureux. Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien tout au long de l'année, qu'il soit financier ou matériel.

Nous comptons sur vous pour que continuent ces rencontres amicales sur la commune, afin que puissions poursuivre ce bien vivre ensemble.

Les rendez-vous du Comité d'Animation

Deux événements vont animer la commune de Meillac en juin et août. Ces animations populaires ont pour objectif de réunir un public nombreux et diversifié.

Le Comité d'Animation de Meillac remercie la municipalité et les bénévoles pour leur aide à chaque manifestation et espère les compter parmi eux pour la période estivale de 2018.

A noter dans vos agendas, que le Comité d'Animation de Meillac organise la Fête de la Musique **le vendredi 15 juin 2018**, place de l'église. Avec comme objectif de vous donner la même énergie que l'année passée. Au programme de celle-ci, des animations, des chanteurs et danseurs (Martin Zumba) qui vous feront bouger au rythme de leur pas et pourquoi ne pas renouveler l'expérience de la soirée mousse...



Puis la traditionnelle Fête des Reliques, le samedi 18 août 2018, place de l'église également. Elle débutera le samedi soir et sera accompagnée d'un repas concert suivi d'une retraite aux flambeaux et du feu d'artifice annuel tiré à l'étang du bourg. Le lendemain est prévu un vide grenier, ainsi que diverses animations, comme notre traditionnelle tombola et comme tous les ans, la fête foraine sera présente sur l'ensemble du week-end.

Le comité a le plaisir de vous compter de plus en plus nombreux à ses manifestations et vous remercie de votre énergie et de votre bonne humeur qui le font vivre.



FC Meillac Lanhélin Bonnemain

Cette année, le Football Club Meillac/Lanhélin/ Bonnemain enregistre l'inscription de 159 licenciés dans ses effectifs.



Le club FC MLB s'est associé avec les clubs de Québriac, Dingé, Tinténiac/St Domineuc pour créer une section de football féminin. Cette section comprends les U13, U17 et les seniors. Nous mettons tous nos espoirs dans cette union pour promouvoir le football féminin sur la communauté des communes Bretagne Romantique.



Un match de seniors s'est joué sur le terrain de Meillac, concrétisé par une victoire. Nous souhaitons que les seniors ou les jeunes reviennent pour y jouer un autre match.

Notre éducateur sportif Ludovic BADOUAL, parmi nous depuis décembre 2005 a choisi de voler vers d'autres horizons. Souhaitons-lui bonne chance dans son nouveau métier.



Ludo est remplacé par Safaa ABOUHANI, éducatrice diplômée d'une Licence et d'un Master STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives). Elle va nous apporter toutes ses connaissances, reprenant les mêmes fonctions que son prédécesseur : animation de l'école de foot (Pôle Jeunes, Groupement Jeunes Bretagne Romantique), entraînement des seniors, intervention dans les écoles de Meillac et de Bonnemain et entraînement U11 au Basket Club du Linon.

Nous lui souhaitons réussite et épanouissement dans cette nouvelle entreprise.

En ce début d'année, le FC MLB vous présente ses meilleurs vœux pour 2018.

Sportivement.
Le FCMLB

Foyer Rural de Meillac

Le Foyer rural « association d'éducation populaire » est toujours actif pour animer la commune en essayant de varier ses activités pour attirer toutes les tranches d'âge.

Grâce au bénévolat des membres du conseil d'administration toujours présents, nos repas choucroute, cochon grillé, banquet, repas chantant ont toujours beaucoup de succès.

En ce qui concerne la partie culturelle, nous sommes allés en repérage voir en Mayenne « Les Nocés 1900 » : un théâtre en plein air magnifiquement mis en scène et très réussi. Ce spectacle n'ayant lieu que tous les deux ans, nous envisageons d'organiser une journée pour y assister en 2019.

Notre excursion en juillet nous a fait revivre en empruntant « le petit train des Isles de Barneville/Carteret » la vie rurale dans sa simplicité.

En octobre, nous sommes allés nous divertir dans la ferme de Marie Guerzaille.



Journée festive chez Marie Guerzaille



Banquet annuel avec nos adhérents.

Pour 2018, notre calendrier est établi et vous pouvez trouver les différentes dates sur l'agenda de la commune ainsi que sur son site internet.

N'hésitez pas à venir vous divertir au FOYER RURAL, c'est ouvert à tous.

L'ensemble du Conseil d'administration vous souhaite une très bonne année 2018.

Pour le Foyer

La présidente
M^{me} Massot Raymonde

Association Gymnastique d'Entretien Meillacoise

Après la pause estivale, l'association a repris ces marques pour une nouvelle saison, le mardi soir à la salle des Fêtes et le jeudi matin à la salle Omnisports

Nous avons retrouvé nos fidèles d'adhérentes et accueillies de nouvelles personnes venues découvrir ou reprendre une activité physique le mardi soir et le jeudi matin. Une cinquantaine d'adhésions ont été enregistrées.

La subvention exceptionnelle nous a permis de nous équiper d'une sono portable, suffisamment puissante pour l'espace de la salle des fêtes.

La dernière séance du mois d'octobre, a été marquée par un clin d'œil à Halloween. Certaines d'entre nous se sont prises au jeu avec beaucoup d'enthousiasme

Rendez-vous à la salle des Fêtes Le mardi soir de 20h à 21h avec Sophie SORAIS et à la salle Omnisports Le jeudi matin de 10h30 à 11h30, avec Paskaline ROYER



LE MARDI SOIR



LE JEUDI MATIN

Les séances sont assurées par Sophie et Paskaline, animatrices sportives diplômées d'état.

Les séances diversifiées comprennent : le renforcement musculaire (abdos, fessiers, bras, etc.) gainage, cardio, avec ou sans accessoires et s'achèvent sur des étirements.

Les personnes peuvent nous rejoindre à tout moment, les 2 séances découvertes sont gratuites

« la pratique régulière d'une activité physique à tous les âges de la vie même à intensité modeste à des effets bénéfiques sur la santé ».

Modalité d'inscription : 1 séance/hebdo 80€ - 2 séances/hebdo 110 € - **Contact** : gym.meillac@gmail.com - **Tél** : 02 99 73 05 23 ou 06 59 17 61 72

Bonnes fêtes à tous 17

L'Office des sports de la Bretagne romantique

L'Office des sports de la Bretagne romantique a pour objectif de promouvoir et de développer les initiatives sportives sur le territoire.



L'un des axes principaux de travail est la formation des cadres bénévoles des clubs adhérents ; l'Office a organisé, pendant deux jours, une formation pour les jeunes cadres bénévoles des clubs du territoire. 13 jeunes de 13 à 15 ans, se sont ainsi retrouvés les 23 et 24 octobre.

Pour les adultes, l'Office propose 3 matinées de formation sur les mois de novembre et décembre. Après un suivi sur le terrain tout au long de la saison sportive, les cadres bénévoles se retrouvent à Meillac un samedi matin au mois de mai, pour une évaluation et remise du diplôme.

L'autre axe principal est l'encadrement des jeunes des clubs et la découverte d'activités sportives à travers nos 8 écoles multisports sur le territoire, comme celle de Meillac le mercredi de 14h à 15h pour les 6/8 ans, les animations sur les plateaux et city stade des communes ainsi que nos cycles découvertes dans les écoles élémentaires du territoire.



Depuis 4 ans, un créneau multisport adulte est proposé sur Meillac le mercredi soir de 20h à 21h30, dans la salle des sports.

L'Office a mis en place une nouvelle activité le mercredi matin pour les femmes, « Les Elles en Action » ; nous leur proposons de venir se détendre et d'échanger en pratiquant une activité physique.

Durant toutes les vacances scolaires l'Office organise des stages pour les licenciés des clubs de Badminton, Basket, Foot, hand, Judo, Tennis, et Volley

Ainsi que de nombreuses journées découvertes pour tous les jeunes de 9 à 14 ans (acrobranches, hockey, kin ball, bowling, patinoire...)

Pour tout renseignement ; le bureau de l'office : 02 23 16 68 53 ou sur notre site internet : www.club.quomodo.com/osbr

La paroisse



Cette année, la communauté de Meillac a vécu plusieurs temps forts.

Avec les enfants, la première des communions. La célébration a été belle, bien suivie et priante. Voir l'église remplie pour une fête fait aussi plaisir.

Les rencontres parents enfants avec les catéchistes. Un article d'un catéchiste vous en dit plus.

Une nouvelle année de caté..

C'est avec une équipe de 7 enfants que l'année de caté a commencé en Octobre avec des enfants de Meillac et La Chapelle aux Filtzméens. Nous nous retrouvons chaque samedi de 11h00 à 12h00 dans les salles paroissiales. Pendant une heure les enfants échangent sur leur vie à l'école, chez eux, avec les copains et mettent leur vie en lien avec leur foi.

Avec les parents nous essayons de nous voir 1 à 2 fois dans l'année de manière conviviale autour d'un café ou d'un gâteau, pour échanger sur ce que vivent les enfants et comment on les accompagne. En Juin dernier par exemple nous avons terminé l'année par un pique-nique à la grotte de Meillac. Nous étions une vingtaine, chacun a pu s'exprimer sur ce que représente l'Eglise et quelles propositions on peut faire pour la rendre plus accueillante.

Pour terminer, du nouveau cette année : nous proposons une fois par mois un éveil à la foi pour les petits pendant la messe du samedi soir.

N'hésitez pas à nous contacter.

Marie-Angéline.

Nous avons aussi vécu deux célébrations d'obsèques marquantes.

Celle de Mr Francis PLIHON, qui a rassemblé de nombreux habitants de la commune, venus dire « au revoir » à notre ancien Maire. Quelques jours plus tard, c'est Joséphine LEGENDRE qui nous a réunis. Son départ rapide nous a touchés. Elle a été notre sacristine dévouée pendant plus de 30 ans. Elle était toujours fidèle à son poste. Nous lui en sommes très reconnaissants.

La paroisse de Meillac

La Maison des Services Communauté de Commune de la Bretagne Romantique

Accompagnement aux démarches numériques

Refaire sa carte grise, s'inscrire sur les listes électorales, demander un acte de naissance... De plus en plus de démarches se font désormais en ligne.

Non initié, « pas connecté » ou « trop compliqué », nombreuses sont les personnes à se sentir isolées face à ces nouveaux usages. Pour répondre à cette problématique, la Maison des Services propose un accompagnement aux démarches administratives en ligne et à l'utilisation de l'outil informatique : trouver et remplir les formulaires, accéder aux téléservices, effectuer des téléprocédures, consulter son dossier...



Marie ESNAULT, en mission de service civique à la Maison des Services, vous accompagne et vous guide sur les sites de la CAF, Pôle Emploi, CPAM, Impôts...

N'hésitez pas à venir vous inscrire en contactant l'accueil : 02 23 16 45 45

Un petit coup de neuf à la Maison des Services !



Une salle de réunion équipée en tables et chaises

Des travaux d'embellissement ont permis d'améliorer les conditions d'accueil du public : réfection de certains bureaux, nouveaux mobiliers, peinture extérieure, installation d'un rack pour vélos.

L'Accès Public à Internet a été privilégié avec l'installation de tablettes de confidentialité.

Les infos pratiques

Les horaires d'ouverture au public

Lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h

Vendredi : 9h-12h

Maison des Services

3 rue de la mairie - Combourg

02 23 16 45 45

maison-des-services@bretagneromantique.fr

www.bretagneromantique.fr



SAGE des Bassins Côtiers

les actualités du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Le SBCDol deviendra un syndicat mixte au 1^{er} janvier 2018



Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) a été créé en 2011 pour accompagner la Commission Locale de l'Eau (CLE) dans l'élaboration et la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de

Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne. Ce document réglementaire fixe les objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur un territoire de 451 km² représentant environ 700 km de cours d'eau et canaux.

Le SAGE a été approuvé par arrêté préfectoral le 6 octobre 2015 et préconise la nécessité de faire évoluer les statuts du SBCDol afin de lui permettre d'assurer un rôle de coordinateur sur le territoire et de conduire des actions de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques.



Lors d'une réunion organisée le 3 octobre 2017, élus du SBCDol, de la Communauté de communes du Pays de Dol - Baie du Mont St-Michel, de la Communauté de communes de la Bretagne Romantique et de

Saint-Malo Agglomération, ont confirmé leur souhait de faire évoluer les statuts du SBCDol dès le 1^{er} janvier 2018 afin de doter le syndicat de compétences opérationnelles.

Ce projet s'articule en deux phases :

■ Au 1^{er} janvier 2018, le SBCDol passe de la forme de « syndicat intercommunal » à celle de « syndicat mixte fermé ». A compter de cette date, les communautés de communes et d'agglomération du territoire (EPCI à fiscalité propre) adhérent au SBCDol en lieu et place de leurs communes pour exercer la compétence d'animation et de concertation liée à la mise en œuvre du SAGE.

■ La deuxième étape se déroulera au cours de l'année 2018 et consistera à doter le SBCDol de compétences opérationnelles liées à la conduite d'actions de gestion, d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques. Les EPCI adhérents au SBCDol auront à se prononcer sur le souhait de transférer ou non tout ou partie de la compétence GEMAPI* - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations à ce dernier.

L'élaboration du SAGE a permis de fédérer les acteurs locaux autour des enjeux de l'eau et des milieux aquatiques et de définir une politique locale de l'eau consensuelle. La nouvelle structuration territoriale autour du SBCDol s'inscrit dans cette continuité pour permettre de mettre en œuvre ce projet commun.

**La compétence GEMAPI a été créée par les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015. Il revient aux EPCI à fiscalité propre de l'exercer à partir du 1er janvier 2018.*

Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)

**1 avenue de la Baie - Parc d'activités Les Rolandières
35120 DOL DE BRETAGNE**

Tél : 02.57.64.02.54 - contact@sage-dol.fr

Retrouvez toutes les informations et l'actualité du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SBCDol sur :

www.sage-dol.fr



SMICTOM d'Ille & Rance

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Lauréat de l'appel à projets « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », le SMICTOM d'Ille et Rance bénéficie de financement de la part de l'ADEME pour mettre en place des actions visant à faire de nos déchets des ressources. Tous les acteurs sont concernés : les collectivités, les citoyens, les entreprises, les associations...

Tendre vers le zéro déchet à Meillac ?

Valoriser ses biodéchets, participer au recyclage du papier, faire don de ses vêtements qu'on n'utilise plus... aujourd'hui, il existe des solutions pour faire maigrir nos poubelles.

Un habitant du territoire produit en moyenne 152 kg d'ordures ménagères par an. C'est nettement inférieur à la moyenne nationale qui est de 269 kg/hab./an. Néanmoins, un habitant ne réalisant aucun tri produit près de 400 kg d'ordures ménagères par an.

Retrouvez toutes les actions pour valoriser vos déchets ainsi que les projets du SMICTOM sur le site internet www.jadoptezerodechet.fr

La grande collecte des papiers à l'école publique

Votre papier est une ressource ! Donnez-lui une seconde vie et contribuez à financer les projets pédagogiques de l'école.

Pour les papiers c'est toute l'année !

Une colonne d'apport volontaire à papier est installée rue de la fontaine à Meillac. Vous êtes invités à y déposer vos annuaires, catalogues, magazines, courriers, enveloppes

blanches, lettres, livres, cahiers, bloc-notes, publicités et prospectus.

Une fois déposée dans la colonne, les papiers sont collectés par le SMICTOM et recyclés en journaux (entreprise UPM, Seine-maritime).

Le respect des consignes contribue à la qualité du papier recyclé. Pour chaque tonne de papier collectée, une subvention à hauteur de 40 € est reversée à l'Association des Parents d'Elèves pour financer les projets pédagogiques de l'école : sorties scolaires, spectacles, visites...

Stockez vos journaux pour la collecte exceptionnelle

En parallèle de la collecte des papiers, une à deux fois dans l'année, une benne est mise à disposition pour la collecte spécifique des journaux.

Seuls les journaux sont acceptés, en vrac, sec et non souillé. Aucune erreur de tri n'est acceptée sur cette collecte afin d'assurer le bon fonctionnement du recyclage.

Collectés par le SMICTOM, les journaux sont acheminés vers l'usine Celloaouate (Morlaix) qui les recycle en un isolant écologique : la ouate de cellulose. L'objectif à terme est de développer une filière bretonne créatrice d'emplois.

Suite aux collectes réalisées, le SMICTOM reverse une subvention à hauteur de 70 euros par tonne de journaux collectés à l'Association des Parents d'Elèves.



Retrouvez les prochaines dates de collecte des journaux sur www.jadoptezerodechet.fr ou rapprochez-vous de l'Association des Parents d'Elèves (APEEP).

Nouveau site Internet

C'est avec plaisir que nous vous informons de l'ouverture de notre nouveau site internet : www.smictom-ille-rance.fr/

Après plusieurs semaines de développement, nous sommes heureux de pouvoir vous présenter la nouvelle page du Smictom sur la toile. Ce site a été pensé pour les habitants, mais aussi pour les communes.

Il permettra de faciliter l'accès à l'information et la prise de contact pour répondre de manière simple à vos questions et celles des habitants. Vous y trouverez toute l'actualité du Smictom ainsi qu'une page dédiée à chaque commune qui présente des informations sur la collecte et sur les déchèteries.

N'hésitez pas à visiter la page de votre commune et à nous faire part de vos suggestions ou d'éventuels problèmes rencontrés. Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous envoyer une photo de votre mairie afin d'alimenter cette page. Nous vous invitons également à mettre à jour vos outils de communication (site internet, bulletin communal ...) avec l'adresse du nouveau site internet.

En espérant que vous apprécierez ce nouveau moyen de communiquer avec nous, nous vous souhaitons une bonne découverte du site.



VIGIPIRATE SIGNALEMENT DE SITUATIONS SUSPECTES

Recommandations à l'usage du grand public

Chacun a un rôle à jouer dans la prévention d'un passage à l'acte violent. En signalant un comportement dangereux, vous pouvez éviter qu'un acte criminel soit commis.

1. Pourquoi signaler une situation suspecte ?

En étant attentif à son environnement quotidien, chacun peut remarquer et signaler des faits, objets ou comportements pouvant indiquer un possible passage à l'acte. L'expérience a montré que de simples indices repérés par un passant ou par un voisin pouvaient permettre de prévenir une attaque terroriste. La préparation d'un attentat peut être simple ou complexe :

- **attentat simple** : l'individu pourra être détecté juste avant son passage à l'acte ;
- **attentat complexe** : des indices de sa préparation et des moyens humains et matériels pourront être repérés.

L'attention de tout un chacun, portée à des détails simples, sauve des vies.

2. Comment détecter une situation suspecte ?

Des incohérences apparaissent et vous pouvez les détecter. **Faites appel à votre bon sens et à votre intuition.** Vous devez savoir vous étonner de ces incohérences et vous demander si cela ne mérite pas un signalement. Il faut apprendre à être un observateur attentif de son environnement.

Un individu sur le point de commettre un attentat manifestera un comportement pouvant trancher avec son environnement : signes de peur, d'anxiété ou de dissimulation. Plusieurs individus peuvent également se préparer ensemble à passer à l'acte et avoir un comportement coordonné.

3. Comment réagir et signaler ?

Si vous êtes témoin d'un comportement suspect, **restez discret. Observez et mémorisez des éléments objectifs** qui pourraient être transmis à la police ou à la gendarmerie nationale (plaque d'immatriculation, modèle de véhicule, description précise des individus, direction de fuite, etc.).

Pour que votre signalement puisse être utile aux forces de sécurité intérieure, les éléments objectifs que vous pourrez donner sont absolument essentiels.

Appelez les forces de sécurité intérieure au 17, 112 ou 114 (pour les personnes ayant des difficultés à entendre et à parler).

La préparation d'un acte terroriste laisse un ensemble d'indices qui, telles les pièces d'un puzzle, peuvent être assemblés par les forces de sécurité pour déjouer un projet d'attentat.

INCOHÉRENCE → ÉTONNEMENT → SIGNALEMENT



L'état civil

(du 01/06/2017 au 30/11/2017)

NAISSANCES

AUBRY Ozora, née le 09 Juin
LEMARCHAND Lucas, né le 15 Juin
BOISSIÈRE PICAUT Maxens, né le 29 Juin
HERVÉ Mila, née le 29 Juin
QUENTIN MÉZIÈRE-COUVERT Mya, née le 1er Juillet
MAHFOUD Yasmina, née le 26 Juillet
SALLIOT MAURICE Youenn, né le 05 Août
MOREL Louka, né le 07 Août
GLORY BLIER Martin, né le 15 Août
LE VERGER Marin, né le 22 Août
BAIN Emmy, né le 23 Août
GAUTIER Alice, née le 03 Septembre
HORVAIS GUYOMARD Arthur, né le 20 Septembre
GUYARD Alonzo, né le 07 Octobre
KARANI Lenny, né le 10 Octobre
SANGUY ÉLouan, né le 14 Octobre
CAPRON Aodren, né le 31 Octobre
HAMON Alex, né le 1er Novembre
GLORY Nino, né le 23 Novembre
GLORY Inès, née le 23 Novembre
LEBRET DUQUESNOY Nathan, né le 26 Novembre
LEBRET DUQUESNOY Louka, né le 26 Novembre

MARIAGES

COLLOMB Julien et LEGROS Laetitia, le 03 Juin
SAUNEUF Jérôme et GOLVET Nathalie, le 17 Juin
BESNARD David et BANQUET Essiou, le 1er Juillet
ANNEIX Florent et AUBRÉE Elodie, le 1er Juillet
RACINE Franck et LECHEVAL Françoise, le 02 Septembre
POMMEREUL Jérémy et LESNÉ Elodie, le 09 Septembre
ADAM Laurent et MARTIN Karine, le 09 Septembre
BRIANT Gwendal et ROUAULT Maëva, le 09 Septembre
LELOUP Ludovic et LEMÉE Aurélie, le 16 Septembre

DÉCÈS

HEURGUIER Jean-Claude, décédé le 16 Juin
POITEVIN Benjamin, décédé le 06 Juillet
PEUVREL Michel, décédé le 18 Septembre

Histoire et Patrimoine



Un cadran solaire remarquable

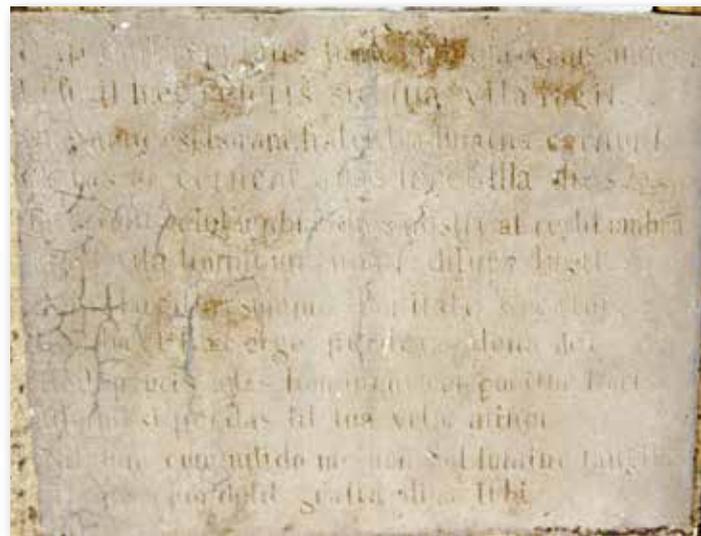
Sur la façade arrière de la mairie se trouve un magnifique cadran solaire. Il est daté de 1884, en pleine III^{ème} République, sous la présidence de Jules Grévy. L'Abbé Hilliard, recteur de Chevaigné, l'a conçu pour le recteur de Meillac, l'Abbé Le Breton.

Les cadrans solaires sont connus depuis plusieurs milliers d'années. Le plus vieux connu est daté de 1450 av J-C, sous le règne de Thoutmosis III. Les Egyptiens sont les premiers à diviser la journée en 24 heures. En 700 av. J-C, les babyloniens subdivisent l'heure en 60 minutes et 60 secondes. Par la suite, les grecs et les romains perfectionnent et améliorent les cadrans et mettent au point l'analemme.

Vers la fin du sixième siècle ap. J-C, la règle de St Benoît adoptée par un grand nombre de monastères introduit une contrainte nouvelle : les horaires. Le temps des moines est rythmé par les offices qui sont célébrées à heure fixe.

Le cadran de Meillac est finement gravé dans le marbre et possède une analemme. Cette figure en forme de huit permet de donner la même heure au même endroit sur une année calendaire.

Sous le cadran est gravé un texte en latin, sorte de méditation sur la fuite du temps. L'auteur joue avec les codes de l'inscription funéraire, ou soit sur la stèle, soit le défunt apostrophe le passant insouciant. En voici la traduction :



Tu qui nihil reputans hanc umbram cernis, amice, ut fugit haec celeris sic tua vita fugit.

Quae nunc est horam, frater, tua lumina cernunt.

Horas an cernent quas feret illa dies ?

Effugiunt velut umbra dies nostri at redit umbra, eheu ! Vita hominum non reditura fugit.

Horas largitur summa bonitate creator.

Non licet haec ergo perdere dona dei.

Heu ! Paucis aetas hominum componitur horis.

Unam si perdas fit tua vita minor.

Nihil sum cum nitido me non sol cum lumine tangit, tu sic cum desit gratia diva.

Toi qui, sans y penser, vois cette ombre portée, mon ami, qui s'enfuit rapidement : de la même façon, ta propre vie s'enfuit. Quelle heure il est, mon frère, tes yeux le voient ici.

Quant aux heures qu'apportera encore ce jour, les verront-ils ?

Ils s'échappent comme l'ombre, nos jours, mais si l'ombre revient, elle, hélas ! La vie humaine s'enfuit et ne reviendra pas.

Les heures sont une largesse du créateur, dans sa suprême bonté.

Il n'est donc pas permis de perdre ces dons de dieu.

Hélas ! Il y a peu d'heures pour composer la durée d'une vie humaine.

Si tu en perds une seule, ton existence en est amoindrie.

Je ne suis plus rien quand le soleil ne me touche pas de sa lumière, tout comme toi quand vient à manquer la grâce divine.

Soyez un peu curieux et faites le tour de la mairie pour découvrir un trésor communal de plus !

Le Relais de Tournebride



Anita et Denis HUBERT font l'actualité en cette fin d'année, l'occasion pour nous de vous les présenter, si toute fois vous ne les connaissez pas !

A la tête du restaurant « Le Relais de Tournebride »

depuis 1997, ils fêtent cette année leur 20^e et dernier anniversaire avant de prendre la route pour de nouvelles aventures !

Enfant de la commune, Anita a toujours vécu à Tournebride et a connu ce lieu quand il n'était encore qu'un bar/épicerie où l'on vendait des boîtes de conserves et des caplans fumés... les souvenirs de l'odeur lui donne encore des hauts-le-cœur.

Denis, que rien ne destinait à devenir cuisinier, est originaire d'Epiniac. Il a d'abord été acheteur de produits frais en grande distribution où il a collaboré avec Anita qui était animatrice de vente, spécialiste du fromage à la coupe. Il regardait d'abord d'un œil distrait le restaurant de ses beaux parents qui périlait depuis les quelques années qu'il était en vente. Après une formation de cuisinier, il s'est lancé aux côtés d'Anita qui s'était fixé un maximum de 10 années dans cette entreprise.



L'hôtel a été rénové le restaurant à cartonné ! Au plus fort de leur succès, ils servaient jusqu'à 120 couverts/jours en 2 services. Les week-ends étaient trop courts pour se reposer et réservés aux repas de groupes où anniversaires, communions et mariages ont été célébrés. Anita au bar et Denis en cuisine, ils forment déjà un duo parfaitement complémentaire.

Ce travail acharné n'empêche pas Anita d'aspirer à autre chose. Il y a longtemps que les 10 années qu'elle s'était donnée sont passées, elle ne s'en est jamais cachée, elle a toujours eu plein d'idées pour créer sa propre activité. Dans la peinture ou l'esthétique, plusieurs projets tombent à l'eau en raison notamment du manque de temps. Mais les ventes d'andouilles font un tabac au bar et l'expérience d'Anita comme animatrice de vente y est pour beaucoup. Elle s'auto proclame « Miss Andouille, Reine de la Gridouille » (andouille au lard).

L'idée d'un Food-truck, peu développée il y a encore quelques années, germe petit à petit dans son esprit, jusqu'au jour où elle tombe sur une annonce d'une émission de télévision qui recherche des candidats pour un concours de food-truck où un camion est à gagner ! Sans hésitation elle s'inscrit... avec son fils Lysandre, Denis étant trop occupé au restaurant.

18 000 candidats se sont inscrits, un casting difficile au possible commence d'abord par téléphone puis par Skype. Très vite Anita et Lysandre convainquent Denis qu'ils n'y arriveront pas sans lui. Il se lance dans l'aventure. Les épreuves se succèdent. Toutes les semaines ils doivent se surpasser, inventer des recettes, chronométrer les temps de préparation, de cuisson, inventer un logo, créer une carte aboutie... être un vrai food-truck avant même d'avoir commencé !

Leur complémentarité fait leur force. Dans ce concours il n'y a pas que la qualité de la cuisine qui compte, il y a la façon de la présenter, de la vendre et ça c'est le rayon d'Anita ! Ils sont à fond, n'en dorment plus la nuit mais continuent leur activité, tenus par des accords de confidentialité avec France 2. Ils passent les présélections et se retrouvent en finale régionale une semaine à Vannes pendant que tout le monde les croient en vacances ! Ils gagnent cette finale grâce à leur plat « signature » le Parmentier d'andouille.

Rétrospectivement, ils savent que l'émission a été décisive, qu'elle leur a apporté une formation de qualité et les a aidé à se remettre en question, à faire autre chose que la cuisine traditionnelle qu'ils ont fait pendant 20 ans, à s'adapter à la cuisine à emporter.



Vient l'heure de la finale nationale à Rungis. Ils ne sont plus que 3 binômes en compétition, avec lesquels ils sympathisent. L'ambiance entre les candidats est bonne mais la pression de plusieurs semaines de tournage, de surmenage, de double activité au restaurant où Lysandre sert les plats que Denis à préparé, les fait chuter au pied du podium. Ils ne gagnent pas les 100 000 € mais gagnent une expérience irremplaçable, un concept abouti qui sent bon la Bretagne traditionnelle. Ils en sont sûrs, c'est sur cette voie qu'ils veulent s'engager définitivement. Anita est dans son élément et retrouve le contact direct avec les clients de passage, exactement le même que celui qu'elle a au bar et qu'elle adore.

Ils se lancent donc, achètent un camion, se font une petite place sur les marchés et constatent que finalement, la défaite les a aidé à s'intégrer plus facilement, à rester humble. Ils participent également à des grands événements : la foire de Paris, où ils écoulent 3 camions d'andouille, le festival interceltique de Lorient où ils se placent sur le breizh stade, la transat Jacques Vabre au Havre et plus récemment, au Saint-Maur food trucks Festival, où plus de 50 camions se sont réunis et où ils remportent la médaille de bronze décernée par le chef étoilé Michel Roth qui a été bleffé par le « foie gras à l'andouille et au vin jaune » de Denis. Ils y étaient partis avec 300 kg d'andouille exclusivement produite en Bretagne, ils sont revenus avec 7 morceaux...

Mais tout cela n'est possible que le week-end ! La semaine Le relais de Tournebride continue à tourner, il ne doit pas fermer, ce serait trop triste... Il a une telle notoriété ! Partout où Anita et Denis passent, ils rencontrent quelqu'un qui connaît le restaurant. C'est une institution qui a vu défilé des générations entières de familles. Il faut dire que Meillac est idéalement placé, entre Rennes et Saint-Malo, Dinan et le Mont-Saint-Michel, à proximité du canal, au cœur de la Bretagne verte.

Denis et Anita n'envisagent d'ailleurs pas de quitter la commune, ou alors juste le temps de faire construire la maison qu'Anita attend depuis 20 ans... avec une vraie cuisine ! Car depuis quelques jours cela se précise et le déménagement semble inévitable s'ils veulent que le restaurant perdure.



Une page va se tourner et s'est fières de leur parcours qu'Anita et Denis vont prendre la route dans leur camion à temps plein. La boucle est bouclée pour Anita qui le sourire aux lèvres déclare « j'ai fait du mieux que j'ai pu ! ». Ils vont passer à autre chose avec l'espoir de le réussir aussi bien... et c'est tout ce qu'on leur souhaite.

Vous pouvez retrouver Anita et Denis sur les marchés de Dol et des Lices le samedi matin et à Betton et Cancale (l'été) le dimanche matin.

Les suivre sur internet :
www.ficelle-et-chaudin.com

et sur les réseaux sociaux :
ficelle.chaudin@hotmail.com
www.facebook.com/ficelle.chaudin
twitter.com/FicelleChaudin

Enfin, vous pouvez encore visionner des épisodes de l'émission « Mon food-truck à la clé » sur youtube.

Les classes 7



2017